

Pour diffusion immédiate

Les chargées et chargés de cours de l'Université Laval se mobilisent pour un contrat de travail juste et équitable!

Québec, 28 février 2019. **Après deux ans et 48 séances de négociation, le Syndicat des chargées et chargés de cours dénonce la lenteur des négociations et lance un appel clair à la direction de l'Université Laval pour que les bases d'un nouveau contrat de travail juste et équitable soit établies dans un avenir proche.**

Les déléguées et délégués du Conseil syndical du Syndicat des chargées et chargés de cours (SCCCUL) ont manifesté leur mécontentement lors d'un rassemblement ce midi sur le campus de l'Université Laval. Depuis décembre dernier, la volonté d'augmenter les moyens de pression est devenue palpable dans les rangs des chargées et chargés de cours qui s'impatientent devant la lenteur des avancées à la table de négociation.

Pour Christine Gauthier, présidente du SCCCUL, « la négociation n'avance pas assez vite. Si on a réglé plusieurs clauses normatives, il y a eu peu de gains significatifs jusqu'à maintenant sur les conditions de travail et les conditions d'enseignement ». Il est impératif de baliser ces deux aspects du travail des chargées et chargés de cours, qui évoluent dans un contexte de changements et d'adaptation permanents en raison de l'impact des nouvelles technologies sur les méthodes pédagogiques et, surtout, d'une gouvernance peu soucieuse de la précarité, de la surcharge de travail et du traitement salarial inférieur de ce corps d'emploi. Par exemple, pour un même travail, il y a une différence salariale de 1300 \$ par charge de cours entre l'Université Laval et l'Université du Québec à Rimouski (UQAR). Une aide pédagogique adaptée à la taille des groupes d'étudiants par cours est cruciale si l'Université veut maintenir la qualité de l'encadrement des étudiants et de la formation offerte à l'UL.

« L'administration D'Amours affiche depuis près de deux ans son désir de regrouper tous les acteurs universitaires autour du slogan *Ensemble, l'avenir*. Dans cet esprit, on comprend mal pourquoi les choses traînent autant à la table de négociation », se demande Christine Gauthier. « L'obtention d'un règlement avec ses chargées et chargés de cours doit devenir la priorité de la direction », insiste-t-elle.

Le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval représente 1600 chargées et chargés de cours en lien d'emploi, qui offrent environ 35% des cours dans plus de 140 disciplines.

-33-

Source : Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval

Contact : **Anne Beauchemin**, vice-présidente aux communications

Tél. : 418 556-2202 / cell. : 418 261-3855 ou communications@scccul.ulaval.ca